

L'agriculture et la protection des terres agricoles en Ile-de-France

Pouvoir se nourrir à proximité de nos lieux de vie est un impératif pour la protection de notre planète et pour la protection du vivant dont nous faisons partie. Nous sommes 12 millions d'habitants en Ile-de-France et nous importons 90 % de notre alimentation.

Est-ce raisonnable alors que nous avons les meilleures terres nourricières de France ?

Terres céréalières, betteravières, grandes cultures intensives, exportations importantes, l'agriculture en Ile-de-France n'est pas non plus la plus vertueuse pour la préservation de l'environnement en général, et de la biodiversité en particulier.

La préservation des terres agricoles doit faire partie des objectifs du Grand Paris. La Métropole ne doit pas devenir une mégalopole tentaculaire en faisant abstraction de nos terres nourricières. La Métropole doit intégrer dans son développement la protection des terres agricoles, des espaces naturels et des continuités biologiques. Ce sont les trois enjeux écologiques majeurs de demain. Le rôle des associations est d'être en alerte sur le sujet et de permettre à chacun de s'exprimer pour faire avancer les solutions.



@ALIZARI Images

QUELQUES CHIFFRES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE D'ILE-DE-FRANCE

Moins d'agriculteurs et d'exploitations agricoles, mais une surface agricole utile (SAU) quasi stable au profit des plus grosses.

- **5 075 exploitations agricoles** soit une baisse de 22 % en dix ans. (2000-2010). Impact plus marqué en maraîchage, horticulture et élevage.
- **Superficie de 569 000 ha**, soit une baisse de 2,4 % de SAU en dix ans.
- **Superficie moyenne d'une exploitation 112 ha**, toutes filières confondues.
- **La production est de 82 %** de la SAU en céréales et oléo-protéagineux.
- **Exploitants et main-d'œuvre** : 6 347 chefs d'exploitation et coexploitants.
- **Forme juridique** : 53 % en individuel, 30 % en EARL, 11 % SCEA 3 % en GAEC.
- **Commercialisation** : 13 % des exploitations pratiquent une activité de diversification, 18 % vendent en circuit court, 34 % sont à dominante grandes cultures, 24 % en élevage ou polyculture-élevage et 14 % en maraîchage.

Avec ces chiffres, on voit que le maraîchage, l'élevage, mais aussi l'arboriculture sont des modèles agricoles mineurs en IDF.

SOLUTIONS ET CHANGEMENTS DE PRATIQUES,

LA PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES : LES ENJEUX DE DEMAIN

Les terres agricoles sont majoritairement situées en grande couronne. Maintenir les espaces agricoles de la petite couronne est néanmoins indispensable à l'alimentation des Franciliens.

Les agriculteurs franciliens sont particulièrement attentifs aux menaces que l'urbanisation fait peser sur la vie rurale. Le résultat est spectaculaire et très alarmant : **100 000 hectares de terres fertiles ont disparu en l'espace de cinquante ans au profit du développement de l'agglomération parisienne. Ce sont 2 000 hectares de terres agricoles qui sont transformées chaque année en espaces urbains.**

Et cela n'est pas près de s'arrêter. Les projets d'urbanisation à grande échelle sont en cours avec le projet du Grand Paris, en particulier. Le projet de construction d'une ligne de métro rejoignant le plateau agricole de Saclay est une aberration. **La protection du foncier doit continuer à être un acte public** : les conventions pour un travail en commun entre l'AEV, la SAFER et Terre de liens doivent être poursuivies et amplifiées. Il faut assurer une veille foncière.

Créée en 1976, **l'Agence des espaces verts** est un établissement public. Son rôle est de protéger les espaces naturels et agricoles de l'urbanisation par la création de périmètres d'intervention foncière (PRIF). La Région Ile-de-France est propriétaire de 12 000 ha dont 9 000 ha de forêts, 2 000 ha de zones agricoles et 1 000 ha d'espaces naturels, dont certains sont classés en réserves naturelles régionales. Des actions sont en cours, menées par le conseil régional, pour essayer de vendre ces propriétés.

Les prix de la terre agricole en Ile-de-France peuvent flamber en fonction des propositions faites par les aménageurs et certains projets d'urbanisation annoncés comme souvent « d'utilité publique ». L'utilité publique n'est-elle pas la protection de nos terres et donc de notre patrimoine naturel... au même titre que nous protégeons notre patrimoine culturel ?



Un espoir : l'arrivée de Terre de liens

Les fondateurs de Terre de liens ont compris, en 2003, qu'un accès collectif au foncier agricole serait un enjeu majeur pour l'installation de jeunes et la diversification des productions. Le mouvement national, qui s'appuie sur les bénévoles de ses associations régionales, a déjà pu acquérir, via sa société d'investissement solidaire (2007) et sa fondation reconnue d'utilité publique (2013), plus de 3 000 hectares et installer 172 fermiers. Les fermiers Terre de liens produisent en agriculture biologique et privilégient les commercialisations de proximité.

Ainsi, un maraîcher peut vivre sur 3,5 ha et même créer un emploi grâce à la mise à disposition de terres par Terres de liens, une formation par Les Champs des possibles (compagnonnage pour s'immerger dans le métier de paysan), puis une installation et une garantie par les Amap de la livraison d'une quarantaine de paniers.

Michel Vampouille Administrateur

UNE MULTIPLICITE D'ACTEURS POUR LA GOUVERNANCE RÉGIONALE

Trois chambres d'agriculture, le Groupement des agriculteurs biologiques en Ile-de-France (GAB IDF), la Coordination rurale, la Confédération paysanne, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Ile-de-France (FDSEA), les Jeunes Agriculteurs... le Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire (CERVIA) et une direction de l'agriculture au conseil régional d'IDF.

- **Le CERVIA Paris Île-de-France** a été créé en 2007. Il a pour membres fondateurs la Région Ile-de-France qui est le principal financeur, la chambre régionale d'agriculture d'Ile-de-France (CRA) et l'Association régionale des industries agroalimentaires (ARIA). Le CERVIA agit du champ à l'assiette. À ce titre et en lien avec les agriculteurs et les artisans locaux, le CERVIA a mis en place différents labels : un label de valorisation des produits locaux « Saveurs Paris, Ile-de-France » « Saveurs Paris Ile-de-France bio, produit en Ile-de-France » et, enfin, avec les restaurateurs d'Ile-de-France un label « Mangeons local en Ile-de-France ».

- **Les chambres d'agriculture en IDF** avec la chambre régionale, la chambre de l'Ouest (Yvelines, Val-d'Oise et Essonne) et la chambre de Seine-et-Marne. En janvier 2018, sera créée la grande chambre régionale d'agriculture d'Ile-de-France, absorbant ainsi l'ensemble des chambres départementales. Hervé Bilet, actuel président de la chambre régionale, sera présent à nos rencontres et pourra en dire plus sur cette nouvelle organisation. **La multiplicité d'acteurs est une bonne chose sous réserve d'une bonne coordination.**

CONSOMMER MOINS MAIS CONSOMMER MIEUX

LES CANTINES

En 2016, cinquante-trois lycées franciliens ont introduit du bio dans leurs restaurants. L'exemple des lycées est intéressant pour la production agricole, car il y a quelque 465 lycées en IDF, ce qui représente un potentiel pour les producteurs d'environ 450 000 demi-pensionnaires. De nombreuses communes ont commencé aussi à travailler avec leurs groupes scolaires sur l'introduction du bio et de produits de saison dans leurs cantines. S'il existe de bonnes initiatives, ce n'est pas encore majoritaire en Ile-de-France.

DES PRODUITS BIO LOCAUX EN RESTAURATION COLLECTIVE

145 établissements de restauration collective accompagnés

Près de **220 000** convives ont mangés bio local en 2015

100 chefs et agents de restauration formés sur **14** sessions

81 animations pédagogiques réalisées



L'ILE-DE-FRANCE AVANCE...

UNE AGRICULTURE CRÉATRICE D'EMPLOIS

De moins en moins d'emplois dans l'agriculture intensive : un agriculteur céréalier, bien équipé peut s'occuper seul de 200 ha. Élevage, arboriculture, aviculture, apiculture, horticulture, maraîchage ont régressé fortement pour diverses raisons : plus d'abattoirs, des aides européennes qui ne facilitent pas la diversification... Depuis quelques années et grâce au développement de l'agriculture bio, il y a un retour vers la diversification de l'activité agricole et vers la création d'emplois. Les différentes filières mises en place par les agriculteurs, vente à la ferme, cueillette, Amap, mais aussi le secteur de l'alimentaire, de la transformation, de la distribution sont générateurs de nombreux emplois.

LIER BIODIVERSITÉ ET AGRICULTURE

La biodiversité est à la base de la diversité de toutes les espèces cultivées qui servent à l'alimentation des humains. Elle joue également un rôle essentiel dans le maintien des services écologiques tels que les services du sol, le cycle de l'eau, la pollinisation. Il est important de sensibiliser les agriculteurs au problème. Car la situation de la biodiversité associée aux espaces agricoles est alarmante.

Que ce soit le maintien ou la plantation de haies, le maintien de mouillères ou de zones humides, aucune obligation pour la conversion en bio d'une exploitation.

Le bail rural environnemental peut être une solution. Il permet aux propriétaires, lors de la signature d'un bail, de décrire les obligations du fermier qui permettront la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Les clauses peuvent viser les modes de culture, la rotation des sols, les infrastructures agroécologiques (haies, mares, bandes enherbées...), la non-pollution de cours d'eau. Il s'agit de poser les incontournables sans s'immiscer pour autant dans les choix opérationnels du fermier et sans entraver sa liberté d'exploitation.

« La réforme de la PAC 2015-2020 du verdissement au greenwashing »

Selon l'article de **Marie-Catherine SCHULZ-VANNAXAY**, coordinatrice du réseau agriculture à FNE.

Aux dernières nouvelles, la réforme de la PAC serait repoussée. Il sera donc traité, lors de nos rencontres, de la PAC actuelle. L'article commence par un rappel du contexte des impacts de l'agriculture sur la biodiversité que les différentes programmations de la PAC n'ont pas réussi à enrayer : impact sur les oiseaux, les papillons, les plantes. L'intensification de la production représente une des causes majeures du déclin des habitats naturels et semi-naturels. La PAC doit absolument être en cohérence avec les grands enjeux de la préservation de la biodiversité. **La Région a approuvé son schéma régional de connexions écologiques qui doit être inclus dans les différents documents d'urbanisme locaux.** Les actions locales à mettre en place pour la protection de la biodiversité devraient se concrétiser et nous devrions en voir les effets positifs dans les années qui viennent. **Néanmoins aux associations de rester vigilantes lors des enquêtes publiques pour que le schéma soit appliqué.**



PASSER D'UNE AGRICULTURE CONVENTIONNELLE À UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture bio a plus que doublé en quelques années : de jeunes agriculteurs maraîchers, éleveurs, arboriculteurs s'installent en Ile-de-France avec l'aide du GAB et celle des chambres d'agriculture. Les représentants professionnels des agriculteurs ont intégré les enjeux économiques derrière le développement de l'agriculture bio, la demande des consommateurs ne cessant d'augmenter. Les produits locaux trouvent de nombreux débouchés, que ce soit auprès des restaurateurs, des cantines ou des particuliers. Nous avançons, c'est sûr, mais encore trop lentement. Le bio d'IDF ne peut encore répondre complètement à la demande. Le bio que nous trouvons dans les supermarchés, les boutiques spécialisées vient souvent de loin, mais les chiffres du GAB IdF sont très encourageants.

Un exemple encourageant, **Emmanuel Vandame est agriculteur en Essonne** depuis de nombreuses années, ayant hérité d'une exploitation familiale. Jusqu'en 2009, il pratiquait une agriculture conventionnelle. Le déclic du passage en bio est venu de son épouse qui l'a convaincu.

La conversion a commencé en 2012, tout d'abord sur 40 ha, puis le 15 mai 2017, année conventionnelle, la conversion est engagée sur l'ensemble de l'exploitation (235 ha). En 2019, l'exploitation sera intégralement en bio. Sa production est principalement en blé, maïs, féverole, luzerne, triticale, pommes de terre et lentilles. Aucune exportation, toute la production est écoulee localement, dans un rayon de 12 km. Ses principaux clients : des Amap, les centres scientifiques et universitaires de Saclay. Emmanuel Vandame s'est également diversifié et a créé sa filière : moulin et boulangerie...

Il a, dans le même temps, créé cinq emplois temps plein, l'un sur la ferme, les quatre autres à la boulangerie. Son activité est rentable. L'année 2016 est une mauvaise année pour les céréaliers qui ont perdu de l'argent. Lui a pu équilibrer ses comptes grâce à la diversification de ses activités. Aujourd'hui vice-président du GAB, Emmanuel Vandame, sera présent à nos rencontres de novembre prochain.



Le GAB IdF vient de publier les derniers chiffres de l'agriculture bio en IDF



C'est l'équivalent de la surface de neuf terrains de football qui passent en bio chaque jour soit **2 137 ha en 2016**. Ce chiffre est en constante augmentation depuis dix ans. Plus de trente agriculteurs installés ou convertis en AB en 2016. La dynamique est engagée et les conseillers du GAB IDF voient le nombre d'accompagnement exploser : plus de 40 % de candidats à l'installation. L'agriculture bio est en plein développement dans le département de l'Essonne. La Seine-et-Marne reste le leader. Les Yvelines connaissent également une progression, 4 % de la SAU en bio. Le Val-d'Oise, pour la première fois, voit sa surface augmenter de 19 %. Le département de l'Essonne a su mobiliser ses collègues avec un programme volontariste d'introduction du bio dans les cantines.

Dans le même temps, 72 % des Franciliens ont consommé bio en 2016 et veulent consommer local. Le GAB IdF poursuit donc son travail d'encouragement. Espérons que, bientôt, la demande des Franciliens pourra être satisfaite...

Catherine RIBES, Chargée de mission Agriculture et Biodiversité

Un projet pour sauver les terres agricoles du triangle de Gonesse



À l'heure où ces lignes sont écrites, les 700 ha de champs de céréales ont échappé à l'urbanisation, c'est un miracle d'autant que le secteur demeure menacé. Il est traversé par l'autoroute, bordé par des rocade, des entreprises logistiques, et les habitants des villes du secteur ont, en général, une opinion médiocre de villes qu'ils n'ont pas choisi d'habiter. Mais le béton n'a pas encore été déversé sur les champs et le projet EuropaCity qui « tire » le fil de cette urbanisation d'un âge préchangements climatiques est un bâtiment dédié aux loisirs et, dans les faits, le faux nez d'un hypermarché !

Pourquoi le projet Carma est-il différent ? D'abord, ses concepteurs sont une équipe de bénévoles issus des métiers de l'agriculture, de l'urbanisme et de

l'architecture, de la distribution alimentaire, qui ont répondu à l'appel à projet de Paris Métropole (la structure d'aménagement du Grand Paris) demandant de l'innovation sur une minuscule parcelle de 15 ha. Le projet ensuite. Il propose la requalification en agriculture moderne des 700 ha pour créer des emplois intéressants, alimenter en bio les cantines des villes alentour et fournir des produits frais aux magasins locaux. De grandes villes comme Barcelone, Milan... l'ont fait. Ce lieu de production offrira aussi des paysages dans lesquels il fera bon

se promener, car la ceinture verte créée par l'agroforesterie mixera arbres et céréales. Au cœur du projet, un Farm'lab, inspiré par celui de Colombes (92), une structure légère avec un centre de formation sur les métiers de l'agriculture et de la rénovation écologique en réseau (sur le modèle du pôle Abiosol qui accueille puis conseille celles et ceux intéressés à devenir paysans), un pôle sur la transition écologique pour enrichir les sols agricoles sans engrais chimique, fournir de l'énergie avec du compostage et la méthanisation des déchets des villes proches.

Du pain de Gonesse sera-t-il de nouveau vendu dans les boulangeries de la Plaine de France ? Carma a besoin que les décideurs prennent conscience que le Grand Paris ne peut en rester à des projets bétonneurs alors que de grandes métropoles agissent pour la transition.

Anne GELLÉ, administratrice de Terre de liens Ile-de-France

LE TRIANGLE, ZONE À DÉFENDRE

Le Collectif pour le triangle de Gonesse (CPTG), opposé à EuropaCity, était, après Bures en 2016, l'invité d'honneur du rassemblement 2017 des opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, les 8 et 9 juillet. En mettant en avant d'autres luttes, le Collectif de NDDL montre bien sa volonté de coordination contre les projets inutiles, dangereux et dispendieux de l'argent public. La nécessité de se rassembler, de débattre, met en évidence une communauté de réflexion contre la consommation d'espaces naturels et agricoles pour des projets conçus à de seules fins financières. Les besoins fondamentaux, la sobriété, le respect de la santé, du climat et de la Terre ne sont jamais les objectifs ; ils n'apportent pas non plus les emplois miraculeux qui séduisent tant nos responsables. Le CPTG a pu, à l'ouverture, présenter la situation de cette lutte et animer deux débats – EuropaCity : quelles initiatives ? avec Carma et Sauvons les terres agricoles périurbaines avec Des terres, pas d'hyper. Le stand très fréquenté a permis de répondre aux demandes d'informations immédiates, d'évoquer les pressions liées au Grand Paris, à une urbanisation très centralisée et d'évoquer les initiatives à venir. Pour répondre à l'entêtement des porteurs du projet EuropaCity, le CPTG et la Convergence Alter EC appellent à la constitution de comités « Terres de Gonesse » dans le plus grand nombre de communes, d'intercommunalités ou d'arrondissements de Paris et à **un rassemblement à Paris le 8 octobre après-midi.**

